

Document de Garantie – ANIMO

Garantie Constructeur

Conditions de Garantie :

- Garantie 2 ans pièces.
 - S'applique uniquement aux dysfonctionnements survenant dans le cadre d'une utilisation normale.
 - L'entartrage et le calcaire ne sont pas couverts par la garantie.
 - Les machines doivent être entretenues conformément aux normes de nettoyage du fabricant, en utilisant les produits adaptés et à une fréquence cohérente avec le volume quotidien et le type de machine.
 - Une maintenance annuelle est requise via un contrat de maintenance avec un partenaire agréé
-

Maintenance et Full Service

Pour garantir la longévité de vos équipements, **DK Distribution** propose une offre complète de maintenance adaptée à votre machine :

- **Full Service – Première Année :**
Mise en service et accompagnement technique complet.
 - **Full Service – Années Suivantes :**
Maintenance préventive annuelle avec remplacement des composants nécessaires au bon fonctionnement de la machine.
 -  **Important :** La souscription au contrat de maintenance incluant l'installation est **obligatoire**.
 - Les prestations et tarifs varient selon le modèle (OPTIME X, OPTIBEAN X, M-Line).
-

Contactez-nous

Pour toute demande d'information ou pour obtenir un devis personnalisé, merci de **contacter l'équipe DK Distribution**.